

Objectif Bio

LE JOURNAL DES AGRICULTEURS BIOLOGIQUES ET BIODYNAMIQUES DU GERS

N°41- AVRIL 2014- Trimestriel - GRATUIT



Gabb 32

Le groupement des Agriculteurs Bio du Gers

L'ACTU DU BIO

- 2 Qui sommes nous? Certiphyto
- 3 Quoi de neuf pour les aides

VIE DU GABB

- 4 Assemblée Générale
- 5 Site Internet et Bibliothèque

VIE DU RESEAU

- 6 Actualités FRAB et Biodiversité

L'ACTU LOCALE

- 7 Foire du Jardinage à Pavié et foire d'Estang

TECHNIQUE

- 8 Enquête alimentaire
- 9 Journées techniques Maraîchage
- 10 Comment obtenir un sol vivant sous serre ?
- 11
- 12 L'agronomie au cœur des préoccupations
- 13
- 14 Intervention Joseph Pousset

COIN LECTURE

PETITES ANNONCES AGENDA

Mon voisin et ami, producteur de maïs depuis toujours, m'entretenait récemment au sujet des prix actuels. En effet, dit-il j'ai livré fin novembre ma récolte à la coopérative et j'ai reçu en janvier un acompte de 110€ la tonne et fin mars un complément de 60€ la tonne. Il craint que cette année le prix de la tonne de maïs n'atteigne pas les 200€. Il est clair qu'il souffre de l'instabilité des prix que génère la dépendance du marché à des conditions climatiques exceptionnelles à l'autre bout de la planète voire à la spéculation d'un gros faiseur quelque part au bout du monde.

Pour nous bio il y a bien sûr le marché mais il y a aussi des critères territoriaux non dé-localisables que sont la protection de l'eau et de la santé de nos proches. De plus en plus dans la valeur de nos produits les politiques responsables, locales comme européennes acceptent de rémunérer ce produit connexe. Selon l'agence de l'eau Seine Normandie et le Ministère de l'Agriculture, les coûts de potabilisation de l'eau induits par les pollutions émises par l'agriculture conventionnelle se situent dans une fourchettes de 800€ à 2 400€ par hectare et par an.

Peu de temps après il me confiait réfléchir à passer en bio. Je fus étonné de ce qu'il évoqua: l'avalanche d'obligations boiteuses qui commencent à jalonner l'agriculture conventionnelle dont on pourrait aller jusqu'à penser qu'elles sont là pour vendre de la formation (sur ces nouvelles obligations et interdictions) à moins qu'elles ne soient pernicieusement mise en scène pour exacerber de la colère.

Comment un agriculteur en réaction à un excès de réglementation pouvait il s'intéresser à une agriculture que l'on définit comme s'interdisant les produits de synthèse, qui s'oblige à un contrôle annuel systématique sur la ferme et qui utilise un cahier des charges très élaboré?

Peut être parce que une loi qui est juste et cohérente devient structurante et est acceptée de tous?

Lors de l'assemblée générale de la FNAB (Fédération Nationale des agriculteurs Biologique et Biodynamique) ce 26 mars dernier à Marseille, s'est posée la question des deux rôles que se donne notre réseau, l'un syndical (par exemple la bonne évolution de la réglementation et en particulier l'euro-péenne) l'autre plus pragmatique puisqu'il s'agit de promouvoir et de diffuser les techniques de l'agriculture biologique et biodynamique.

Devons nous confier l'un d'eux à d'autres partenaires ou devons nous continuer de les porter en responsabilité.

Prenons exemple de l'alimentation des porcs et volailles.

D'aucun propose de faire comme un conventionnel, c'est-à-dire utiliser 80% de maïs et 20% de tourteaux de soja. Donc nos céréaliers bio devraient ne faire que des cultures d'été (besoin d'eau) et (pression accrue des adventices) dont une, très gourmande en azote, facteur limitant en bio. Il n'y aurait plus qu'à conseiller à nos agriculteurs de labourer régulièrement pour éliminer les mauvaises herbes et d'acheter de l'azote d'élevage industriel pour faire pousser du maïs. L'agriculteur bio serait alors ramené au rang d'une agriculture qui contribue à la fuite des sols dans les rivières, d'une agriculture qui contribue à la pollution de nos nappes phréatiques par les nitrates. Cerise sur le gâteau on analyserait le développement de la bio comme dépendant du développement des élevages industriels.

Au lieu de cela la réglementation européenne qui autorisait par dérogation l'utilisation de 20 puis de 10 puis de 5% d'ingrédients non bio sous prétexte qu'il n'y avait pas de tourteaux de soja sur le marché va définitivement abroger cette dérogation. Cette dérogation et sa sortie progressive promue et défendue corps et âme par la FNAB aura permis la mise au point de rations alternatives tout aussi performantes. La magnifique protéine du soja est remplacé par une combinaison de féverole pois et tourteaux de colza ou de tournesol. Le triticale remplace très bien le maïs qui garde toute sa place dans les bas fond alluvionnaires. Je laisse le soin d'apprécier à tout céréalier agronome ou à tout candidat à la conservation la fiabilité d'une telle rotation.

Certes le métier devient un petit peu complexe. Mais de cette complexité naît notre plaisir au travail de la terre comme elle nous met à l'abri d'arrivées trop violentes de productions démagogiques. Cette complexité crédibilise nos choix agronomiques, leur indépendance et leur durabilité. Enfin elle garantit l'immense débouché nouveau qui s'ouvre à notre métier: la santé.

Jean-Jacques GARBAY
Président du Gabb 32

Qui sommes-nous ?

Gabb32 - Maison de l'agriculture BP 161
32003 AUCH CEDEX
05 62 61 77 55 - contact@gabb32.org
Bulletin « Objectif Bio » n°41 Avril 2014
Directrice de Publication : Julie SOULA

Rédacteurs :

Julie Soula, administration et communication: administration@gabb32.org

Michèle Sarlat, coordinatrice ; coordination@gabb32.org

Célia Dayraud, animatrice technique : fermes-témoins, maraichage, arboriculture, viticulture et soin des plantes par les plantes ; technique@gabb32.org

Anne Perrein, animatrice technique: grandes cultures et eau ; animatech@gabb32.org

Véronique Champomier, nutritionniste: animatrice restauration collective: animationcc@gabb32.org



Certiphyto

Le certiphyto est un certificat pour sécuriser l'usage des produits phyto-pharmaceutiques, c'est-à-dire tout produit ayant une autorisation de mise sur le marché (AMM). Certains produits utilisés en agriculture biologique possèdent une AMM (ex : bouillie bordelaise, SluXX (antilmaces bio))
Toute personne (agriculteurs et salariés agricoles) utilisant ces produits (donc les agriculteurs bios peuvent être concernés) doivent posséder ce certificat pour octobre 2014 au plus tard. Une demande de décalage de cette obtention à fin 2015 est en cours mais rien n'est encore décidé.

Il peut être obtenu par une formation de 2 jours (réalisée dans le département par le CFPPA de Mirande et la Chambre d'agriculture) ou par un test d'une heure (par la Chambre d'agriculture, 35 €). Si vous avez obtenu un diplôme agricole au cours des cinq dernières années, il peut être obtenu par équivalence. Il est valable 10 ans sauf pour les agriculteurs qui réalisent des prestations de service pour lesquels il est valable 5 ans.

Quoi de neuf pour les Aides Bio en 2014 ?

2014 est une année de transition pour la nouvelle PAC !

La plupart des aides ne seront donc plus valables à partir de 2015 (notamment les aides PAC).

Aides PAC 2014

Les aides **SAB - C** et **SAB - M** (Soutien à l'Agriculture Biologique Conversion et Maintien) ne subissent pas de modifications pour 2014. Elles seront à demander lors de la constitution de votre dossier PAC avant le 15 mai 2014.

Aides régionales

Aides régionales prolongées en 2014 :

Aide aux investissements bio

Aide à la transformation

L'Aide à la certification est supprimée pour 2014 ! Mobilisons-nous pour la restaurer en 2015 !

Rappel des aides :

Aide aux investissements des exploitations bios

Aide aux investissements de matériels neufs non éligible au PVE. Remboursement de 35% du montant HT de la dépense pour un montant supérieur à 5000€ HT (majoration de 10% pour les jeunes agriculteurs)

Aides aux ateliers de transformation à la ferme

Aide à l'investissement : Remboursement de 40% du montant HT (15% Région, 15 % FEADER et 10% pour les agriculteurs Bios) + 10% pour les JA.

Minimum de 4000€ et maximum 50 000€ d'investissements neufs non éligibles au PVE et hors terrain, bâtiment, matériel roulant et de renouvellement.

Non éligibles : sociétés en participation, société de fait, SAS, indivisions, CUMA.

→ Echéance (clôture des dossiers) en **juillet 2014**

→ Procédures équivalentes à 2013 : mêmes formulaires

→ Rétroactivité depuis janvier 2014

→ **Dossier à adresser au Conseil Régional avec devis et ensemble des pièces justificatives. Il faut avoir fait la demande et avoir reçu l'accusé de réception avant tout achat du matériel. Rétroactivité négociable entre le 01/01/2014 et le 15/03/2014, contacter la région.**

Exonération taxe foncière sur les propriétés non bâties

Dans le cas où elle n'est pas mise en place, il faut faire la demande auprès de votre commune qui devra prendre une délibération AVANT le 1er octobre 2014 pour en bénéficier l'année suivante.

AIDES de Minimis :

Le plafond des aides de minimis est relevé à **15 000€ sur 3 ans** au lieu de 7 500€.

Quel avenir pour les aides PAC 2015-2020 ?

Depuis le début de l'année, de nouveaux programmes européens, pour la période 2014-2020, sont en cours de construction. L'Agriculture Biologique est directement concernée puisqu'elle va pouvoir bénéficier d'aides directes aux producteurs bio via les **MAEC : Mesures Agri Environnementales Climatiques (anciennement MAET, « T » pour territoriales)**. Ces mesures vont être directement gérées par le Conseil Régional. Deux types de MAEC bio vont être normalement mises en place : aide à la Conversion et aide au Maintien.

Des négociations sont actuellement en cours pour fixer le cadre de ces futures aides pour les 6 ans à venir. La FRAB Midi-Pyrénées (Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique) est consultée par le Conseil Régional et la DRAAF, avec les autres acteurs bio régionaux : les Chambres d'agriculture, Coop de France et Interbio.

L'aide à la Conversion devrait être accessible à tous et sur tous les territoires de la région. Ce principe s'appliquera dans toutes les régions de France puisque il s'agit d'un cadrage imposé par le Ministère de l'Agriculture. **Par contre, concernant l'aide au maintien, les Conseils Régionaux peuvent déterminer des critères d'attribution spécifiques** (notamment si ils veulent procéder à des arbitrages budgétaires). Il y a donc un vrai enjeu à faire comprendre que cette aide au maintien est essentielle pour poursuivre le développement de l'Agriculture Biologique sur nos territoires. La FRAB mène donc un travail, avec les autres acteurs, pour convaincre de **l'importance de mettre en place une aide au maintien accessible pour toutes les filières de production de la région, sur tous les territoires.**

Le contenu de ces aides sera déterminé dans les prochaines semaines. La FRAB va poursuivre son implication pour faire en sorte qu'elles soient un vrai appui au développement de l'AB dans la région.

Et le PVE ?

Le PVE n'existera plus en 2015, il sera surement remplacé par une autre mesure sur la base du dispositif existant (liste de matériel par exemple) mais en attendant, le maintien du PVE 2014 reste à confirmer avec la future circulaire 2014.

ASSEMBLEE GENERALE 24 MARS 2014

salle du Mouzon à AUCH

Elle fut pour nous, salariés, adhérents et sympathisants du Gabb32, l'occasion de découvrir **le projet** du conseil général de mettre en place dans le Gers une plateforme de type Agri-local telle qu'elle existe notamment dans la Drôme.

Monsieur Bernard GENDRE nous a expliqué son fonctionnement.

Qu'est-ce-c'est ?

Il s'agit d' une plateforme de mise en relation simple, directe et instantanée entre producteurs locaux et acheteurs publics ayant une mission de restauration collective (établissements scolaires, hôpitaux, maisons de retraite, etc.).

Producteurs et acheteurs sont géo-référencés dans une base de données exhaustive, pour permettre un approvisionnement de proximité, sans intermédiaire.

Avec Agrilocal, chaque producteur dispose d'une page personnelle pour mettre en valeur ses produits et son entreprise.

Après la présentation nous avons organisé 4 ateliers de réflexion, afin de réfléchir aux points forts comme faibles qu'un tel outil peut présenter, voici les résultats de ces réflexions :

Il faudra :

***Etablir un état des lieux de consommation et des besoins dans les établissements**

Elaborer des plans alimentaires (besoins en marchandises, volumes/type de produits, sur combien de temps...)

-Sectoriser les livraisons, mutualiser les livraisons

Des Questions

-Productions excédentaires ou vrai contrat de production ?

-Quel périmètre défini (canton, département...) ?

Risques

-Attention à la communication et à la formation des différents acteurs et à l'ancrage territorial

-Attention à la guerre des prix

-Equité entre les propositions de produits (pas de favoritisme, partage des débouchés)

-Besoin d'un lien social (contact physique)

Opportunités

-Organisation de la production, sectoriser en priorité (pour conserver la relation humaine)

-Porteur de projets : intéressant car confortable d'avoir une demande sur laquelle s'appuyer

Conclusion:

- **Penser la logistique, problème législatif du transport**
- **Rendre humain ce qui est virtuel : Engagement du paysan pour rencontrer les consommateurs, capacité à accueillir du public chez les producteurs pour créer du lien et montrer l'origine des produits notamment aux enfants mais aussi aux futurs adultes.**
- **Les Producteurs devront travailler ensemble.**

Mais ceci n'est pour l'instant qu'un projet. Monsieur GENDRE était visiblement satisfait des idées et échanges qui ont eu lieu.

Ensuite nous avons partagé un buffet. Ce fut l'occasion encore de parler et de passer un moment agréable.



Site internet

Depuis mi- janvier, Julie s'occupe de tous ce qui touche à la communication. Elle essaie notamment de remettre à jour le site internet. Même si le travail est loin d'être terminé, vous pouvez déjà trouver toutes nos dernières fiches techniques ainsi que les petites annonces et les propositions de formations.

Concernant le travail sur les couverts végétaux et le travail superficiel du sol, il est téléchargeable dans la rubrique *Téléchargement* paragraphe *Couverts végétaux 2013 ...*y compris une brochure de synthèse du colloque « CTS et agronomie » du 3 décembre 2013 et les compte rendus des rencontres bouts de champ 2013. Une fiche « Etats des lieux des filières en grandes cultures » est également présente dans la rubrique téléchargement.

The screenshot displays the Gabb website interface with several key sections:

- Menu principal:** A navigation menu with links for Accueil, Qui sommes-nous?, Nos articles, Nos actions, Manger Bio, Petites annonces, Objectif Bio, Liens, Téléchargement, and Nous contacter.
- Infos techniques ici:** A section featuring the FRAB logo (Les Bio de Midi-Pyrénées) and a list of articles under the heading 'La bio en Midi Pyrénées', including topics like 'Vente matériel de FENANSON et divers', 'Vente de Foin AB', and 'Recherche salariat en Ariège'.
- Agriculture biologique du Gers - A la Une:** A featured article titled 'FORMATION APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES EN VITICULTURE'. It details a training course on vineyard protection and fertilization, scheduled for May 28th, with an instructor from Agro bio Gironde.
- Formation accompagnement à la conversion:** A section for a 'FORMATION ACCOMPAGNEMENT A LA CONVERSION' course, focusing on the challenges and motivations of converting to organic farming, held on April 4th and 11th.
- Couverts Végétaux 2013:** A section for a colloquium on cover crops and soil work, organized by Gabb 32 on December 3rd, 2013, featuring speakers like Frédéric Thomas and Claude Bourguignon.
- Prochains événements:** A section indicating that there are currently no upcoming events.
- Image aléatoire:** A small image showing a group of people in a field.

Bibliothèque

Julie a également commencé à organiser une bibliothèque consultable par tous les adhérents. A condition de le signaler à une salariée chacun pourra emprunter pour une durée maximum de 3 semaines un ou plusieurs ouvrages. En plus des livres, de nombreuses revues sont à votre disposition comme par exemple: Alter-Agri, Biofil ... Nous espérons pouvoir vous être utile et comptons sur vos visites.



Cadrage des futures MAEC Bio

Depuis le début de l'année, de nouveaux programmes européens, pour la période 2014-2020, sont en cours de construction. L'Agriculture Biologique est directement concernée puisqu'elle va pouvoir bénéficier d'aides directes aux producteurs bio via les MAEC : Mesures Agri Environnementales Climatiques (anciennement MAET, « T » pour territoriales). Ces mesures vont être directement gérées par le Conseil Régional. Deux types de MAEC bio vont être normalement mises en place : aide à la Conversion et aide au Maintien.

Des négociations sont actuellement en cours pour fixer le cadre de ces futures aides pour les 6 ans à venir. La FRAB Midi-Pyrénées est consultée par le Conseil Régional et la DRAAF, avec les autres acteurs bio régionaux : les Chambres d'agriculture, Coop de France et Interbio.

L'aide à la Conversion devrait être accessible à tous et sur tous les territoires de la région. Ce principe s'appliquera dans toutes les régions de France puisque il s'agit d'un cadrage imposé par le Ministère de l'Agriculture. **Par contre, concernant l'aide au maintien, les Conseils Régionaux peuvent déterminer des critères d'attribution spécifiques** (notamment si ils veulent procéder à des arbitrages budgétaires). Il y a donc un vrai enjeu à faire comprendre que cette aide au maintien est essentielle pour poursuivre le développement de l'Agriculture Biologique sur nos territoires.

La FRAB mène donc un travail, avec les autres acteurs, pour convaincre de **l'importance de mettre en place une aide au maintien accessible pour toutes les filières de production de la région, sur tous les territoires.**

Le contenu de ces aides sera déterminé dans les prochaines semaines. La FRAB va poursuivre son implication pour faire en sorte qu'elles soient un vrai appui au développement de l'AB dans la région.

BIO DIVERSITE



Bonne idée...
Un abri pour la biodiversité



La foire du jardinage à PAVIE

Pavie riche de sa proximité avec AUCH , propose de nombreuses manifestations, dont

LA FOIRE AU JARDINAGE qui a eu lieu le 6 avril et qui est la troisième du genre.



Le thème du jardinage prend tout son sens actuellement avec un véritable engouement des citoyens pour leur potager. Quoi de plus fascinant en effet que de voir pousser ses tomates ou ses radis et de régaler ses amis d'une laitue fraîchement cueillie.

De nombreux exposants étaient présents. Du matériel de motoculture au pépiniériste, du producteur à la poterie, de la piscine à l'irrigation, sans oublier l'artisanat.

Et, pour la première fois cette année, le Gabb32 était présent sur cette foire.

En effet **qui dit jardin dit alimentation** et nous avons eu envie d'apporter notre savoir et savoir faire aux consommateurs en ce qui concerne l'alimentation biologique, mais aussi alternative, grâce à **Véronique, notre animatrice spécialiste en nutrition et santé.**

Elle s'occupe habituellement de la restauration collective, mais il lui tient également à cœur de s'adresser aux consommateurs individuels, pour les faire bénéficier de ses connaissances en alimentation biologique.

Elle a animé d'une main de maître notre stand, faisant profiter le public de ses connaissances , mais aussi en organisant des jeux (jeux de reconnaissance de graines qui a remporté un vif intérêt)



Foire de printemps à Estang



La foire de printemps a lieu chaque année à Estang. En 2014, elle s'est déroulée le dimanche 16 mars. Dans le cadre du projet PAT (Plan d'Action Territorial) sur ce territoire, différentes structures animatrices de ce projet y ont tenu un stand (le SIAEP d'Estang assisté du Conseil Général du Gers, le Gabb 32, Vivadour). Des panneaux présentant le travail réalisé et les résultats obtenus sur la zone du PAT ainsi qu'une exposition sur le jardinage sans pesticides (Loiret Nature Environnement – FREDON Centre – Jardiniers de France) ont été affichés. Différentes brochures ont été distribuées par les trois partenaires (documents sur les couverts végétaux et l'agriculture bio pour les agriculteurs, sur l'alimentation bio pour les consommateurs, jardinage sans pesticides, etc...). Une dégustation de différents alcools locaux dont du vin bio (domaine de Pajot) et du vin de liqueur (domaine de Saoubis) a eu lieu à l'heure de l'apéritif.



Enquête sur la qualité alimentaire des restaurations collectives des établissements accueillant des personnes âgées et/ou dépendantes.

L'accompagnement à l'introduction d'aliments biologiques de proximité en restauration collective a porté jusqu'à aujourd'hui uniquement sur le secteur scolaire. Le **Gabb32** en partenariat avec le **CG 32** accompagne 6 collèges depuis 2012. Il nous a semblé intéressant d'étendre nos actions sur un autre secteur : la santé et particulièrement les établissements accueillants des personnes âgées et/ou dépendantes.

39 structures accueillent des personnes âgées et/ou dépendantes dans notre département soient 5672 repas distribués chaque jour. Notre enquête a porté sur 11 établissements distribuant 3301 repas. Chaque type de structure, mode de gestion et type de liaison sont représentés.

Les équipes de cuisines sont proportionnelles au nombre de repas servis. Le travail en cuisine reste lourd et très chargé au quotidien ne permettant pas la recherche de nouveaux fournisseurs, de nouvelles recettes et rendant l'ambiance souvent tendue avec des difficultés à fidéliser le personnel. Les équipes n'ont pas assez de recul sur leur fonctionnement pour prendre en compte le gaspillage. La présence d'un diététicien n'est pas systématique alors qu'il permet une alimentation adaptée aux besoins spécifiques des personnes âgées.

La qualité alimentaire est assez homogène pour l'ensemble du département. Compte tenu de la surcharge de travail des équipes de cuisine, beaucoup d'aliments sont industriels et prêts à être consommés distribués par de fournisseurs nationaux comme Pomona, Brake...

- les légumes congelés ou en conserve, les fromages prédécoupés et préemballés, les viandes surgelées permettent un gain de temps, une praticité et une rationalité optimale avec une maîtrise sanitaire...

- les produits labélisés sont quasi inexistant en raison de leur prix jugé plus élevé.

- les produits locaux sont uniquement représentés par le pain de la boulangerie locale. De nombreuses structures estiment consommer local avec de la viande de l'Union européenne. Une redéfinition du local est nécessaire.

- les produits biologiques sont eux aussi jugés trop chers et quelques fois hors réglementation car ne pouvant répondre aux normes d'hygiènes. Des croyances, comme ne pas pouvoir utiliser des œufs coquilles en restauration collective sont encore

d'actualité ! Aucune structure ne consomme de produits biologiques quotidiennement voir même hebdomadairement. D'autres arguments ont été évoqués : volumes, fiabilité du respect des commandes, gaspillage et qualité des produits comme étant problématiques.



La situation des établissements est très loin de la démarche **développement durable** et particulièrement celle liée à une alimentation biologique locale. Une prise de conscience est nécessaire sur le fonctionnement des cuisines par rapport aux gammes utilisées plus chers que celle des produits frais, aux circuits courts et à la

qualité nutritionnelle et organoleptique supérieure d'une alimentation biologique en faveur des spécificités de cette population. Pour finir, travailler autour de la qualité alimentaire pourrait permettre à tous les acteurs de chaque structure (chef d'établissement, gestionnaire, diététicien, équipe de cuisine, convives...) de travailler autour d'un projet afin de fédérer les équipes.

Cependant à l'évocation d'exemples de structures fonctionnant avec une alimentation bio locale, les interlocuteurs sont curieux et favorables sur le principe.

Le gabb32 travaillera en ce sens en 2014 : Accompagner des structures accueillants des personnes âgées et/ou dépendant à l'introduction de produits biologiques locaux avec :

- La construction d'un projet global pour que le projet soit vécu de manière collective et pluridisciplinaire.
- L'accompagnement sur le choix d'un panel de fournisseurs en produits biologiques,
- L'évaluation des capacités et des besoins du restaurant.
- La formation professionnelle par rapport aux produits biologiques intérêts nutritionnels, techniques culinaires...
- La maîtrise des coûts.
- La planification de l'introduction régulière d'ingrédients ou de bio.
- L'accompagnement et la valorisation de l'arrivée des produits.



repas

Résumé des journées techniques fruits, légumes et viticulture bio 2013 à Colmar

Zoom en arboriculture fruitière
F. Warlop, SJ Ondet (GRAB)

D'après un résumé d'ateliers écrit par Sophie-Joy Ondet (GRAB), extrait de la revue « Arbo Bio Info » de mars 2014 éditée par Jean-Luc Petit

Le 10, 11 et 12 décembre 2013 se sont tenus les journées techniques fruits, légumes et viticulture bio au Biopôle de Colmar. Plusieurs résumés d'ateliers et de visites en arboriculture fruitière ont été réalisés. En voici un :

Des extraits de plantes pour limiter l'utilisation de cuivre et de soufre en arboriculture biologique. Sophie Joy. Ondet (GRAB)

Cinq plantes ont été testées sur maladies fongiques et sur pucerons de 2010 à 2012 dans le cadre du Casdar 4P, par quatre centres d'expérimentation : l'ADABIO, la Chambre d'Agriculture 82, la FREDON Nord-Pas-de-Calais et le GRAB. **L'armoise (*Artemisia vulgaris* L.), l'absinthe (*Artemisia absinthium* L.), la prêle des champs (*Equisetum arvense* L.), la menthe poivrée (*Mentha piperata* Huds.) et le saule blanc (*Salix alba* L.)** ont été appliqués sous forme d'infusions ou d'extraits éthanoliques en préventif et sur des cadences hebdomadaires jusqu'à apparition de la maladie ou du puceron. Selon les années et les sites d'essais, ces préparations de plantes sont pulvérisées seules ou en mélange à des demi doses de cuivre ou de soufre.

Synthèse des résultats : L'objectif de ces essais n'était pas de trouver la plante permettant de limiter tous les différents bioagresseurs mais bel et bien de rechercher parmi les cinq plantes travaillées, quelles étaient les plantes permettant de limiter le développement du ravageur ou de la maladie fongique visé et éventuellement selon leurs niveaux de pression. Les résultats sont donc variés et difficilement synthétisables en quelques lignes.

Ce qui semble toutefois à retenir :

- Sur tavelure du pommier : les extraits alcooliques d'armoise, d'absinthe, de prêle et de Saule blanc (feuilles ou écorces) permettent de limiter le développement des contaminations primaires
- Sur tavelure du poirier : les extraits alcooliques d'armoise, d'absinthe, de feuilles de Saule blanc permettent de limiter également les contaminations primaires
- la rouille sur poirier est limitée par des extraits alcooliques d'armoise et de feuilles de Saule blanc
- la rouille sur abricotier est limitée par des infusions d'armoise et de menthe poivrée.

Pas d'effet limitant de ces cinq plantes

- sur *Monilia laxa* sur fleurs de l'abricotier
- sur cloque du pêcher
- sur monilioses sur fruits sur pêcher
- sur puceron cendre et puceron vert sur pommier (résultat d'une seule année)

L'ensemble de cette présentation et des résultats sont ou seront prochainement sur le site www.itab.asso.fr

Discussion : Dans la salle, l'inquiétude monte vis-à-vis de la faisabilité des préparations à la ferme et des problèmes réglementaires.

D'ailleurs qu'en est-il des Préparations naturelles (PNPP) ?

Ci-après un article issu d'« Arbo bio Info » d'avril 2014 co-écrit par Jean-Luc PETIT et ASPRO PNPP

Les préparations naturelles (PNPP) du domaine public resteront-elles encore interdites ?

Le projet de loi sur l'avenir agricole favorise les produits de bio-contrôle, mais il considère les préparations naturelles peu préoccupantes, à l'instar du purin d'ortie, comme des phytopharmaceutiques à faible risque. Ce que dénonce Aspro-PNPP.

La première lecture à l'Assemblée Nationale (le 14 janvier 2014), contre toute attente et contrairement à une loi de décembre 2006, remet les PNPP type « purin d'Ortie, le sucre et le vinaigre blanc etc... dans la catégorie des produits phytopharmaceutiques, autrement dit les "Pesticides" ! Cette classification implique une homologation lourde et coûteuse. Est ce bien raisonnable de mettre la même "dangerosité" entre insecticide chimique et une tisane de valériane ou un extrait fermenté de consoude ? Ces alternatives, issues des savoirs populaires, permettent une autonomie de la ferme et sont aussi créatrices d'emplois pour des sociétés qui innovent dans ce domaine. Cet acharnement contre ces préparations simples et familiales ne cache pas la reprise en main de ce savoir par les lobbies de ce qui s'appelle maintenant les Bio-Contrôles.

Par un simple amendement présenté par la députée Mme Brigitte Allain, il était possible comme en Allemagne et en Espagne de permettre l'échange et l'utilisation de ces alternatives comme cela s'est toujours fait.

Proposition d'amendement : Le ou les éléments naturels non génétiquement modifiés, à partir desquels sont élaborées les préparations naturelles peu préoccupantes, sont inscrits dans une liste tenue à jour et publiée par le ministre de l'agriculture. Mais en première lecture, les député(e)s se sont opposés à cette solution ?

Nous appelons tous les citoyens (jardiniers, agriculteurs, employés et usagers des espaces publics, consommateurs...) à interpeller leurs élus pour que : dans l'intérêt général, pour notre santé, celle des générations futures, les Préparations Naturelles Peu Préoccupantes ne doivent plus être considérées comme des produits phytopharmaceutiques, mais reconnues et classées comme fortifiants de plantes et ainsi autorisées à la vente et à l'utilisation.

Faut-il attendre le scandale des pesticides comme celui de l'Amiante pour reconnaître non toxicité de PNPP. Comment le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll peut-il déclarer lors du vote de cette loi "Elle favorisera la transition vers un modèle agroécologique, le renouvellement des générations, et une nouvelle relation de l'agriculture à la société toute entière". Et ne pas reconnaître l'apport important des préparations phytothérapeutiques (extrait, purin, infusion, décoction, élixirs...), des préparations homéopathiques (teinture mère) et isothérapeutiques, les huiles essentielles ... dans cette transition... Cherchez l'erreur !

Jlp et ASPRO-PNPP

ASPRO-PNPP : 19 Montbreger 23000 St LAURENT

Tel : 05 55 41 68 81

www.aspro-pnpp.org

Comment obtenir un sol vivant sous serre ?

Expérimentations maraîchage en TCS (Techniques Culturelles Simplifiées)

Ce que vous rêveriez de faire si vous aviez du temps et de la place !

D'après un article réalisé par les BPREA Maraîchage bio du CFPPA de Mirande et leur formatrice Marie-Laure BARON en partenariat avec Francis SMERZ, maraîcher à Saint Martin et administrateur du GABB 32

Francis Smerz à St Martin a mis à disposition des stagiaires de BPREA Maraîchage bio du CFPPA de Mirande une partie de ses serres d'une surface de 212 m², pour y mener des expériences de cultures en non travail du sol.

Francis avait préparé quatre planches au cultirateur à l'été 2013 pour mettre les courgettes et concombres sous paillage plastique biodégradable.

27 janvier 2014 :

Nous avons constaté que **le sol était sec et que la faune est absente**. Nous avons décidé d'utiliser des techniques différentes pour chaque planche.

Nous avons recouvert la planche 2 de reliquats des cultures d'été, arrosé et bâché. Sur la planche 4 nous avons mis du mouron frais désherbé dans la serre d'à côté.

5 février :

Sous les paillages nous constatons que la décomposition des matières organiques a débuté, la terre commence à être meuble, humide et grumeleuse, ainsi que la présence de vie.

Mise en place des cultures :

- planche 1 : semis direct des pois gourmands, pose du T-tape et du filet de palissage, paillage avec du regain
- planche 2 : pose du T-tape, arrosage et bâche
- planche 3 : semis de 2 rangs de radis ronds au milieu, plus 2 rangs de fèves et pose du T-tape, puis paillage sur les fèves
- planche 4 : rajout de mouron puis arrosage. Semis en plaques de betteraves, blettes, salades, essais de semis couverts et d'autres non-couverts de terreau,

(Voir photo plus bas)

24 février :

Constats sur les semis : les plaques qui n'ont pas été couvertes montrent un enracinement moins bon que les plaques couvertes.

Il y a de la fonte des semis, environ 50 % de réussite à la levée, sauf pour les salades.

Constats sur les planches :

- Planche 1 (pois gourmands + paille) : début de levée, présence de champignons et de trous de mulots.
- Planche 2 (résidus cultures) : bonne décomposition, terre grumeleuse.
- Planche 3 (fèves + radis) : bonne levée des radis et des fèves, présence de repousse de mouron.

En bout de rang le paillage est découvert à cause du vent : fèves pas levées, radis moins bien sortis.

- Planche 4 (mouron) : odeur de fermentation, terre grumeleuse.

Travail effectué :

- Planche 2 : nous avons levé la bâche, et ajouté du mouron sur une moitié pour pouvoir comparer, puis arrosé et rebâché.
- Planche 4 : nous avons couvert la moitié de la planche de paille (regain), et nous y avons posé les salades (140 plants), puis arrosé toute la serre par aspersion.

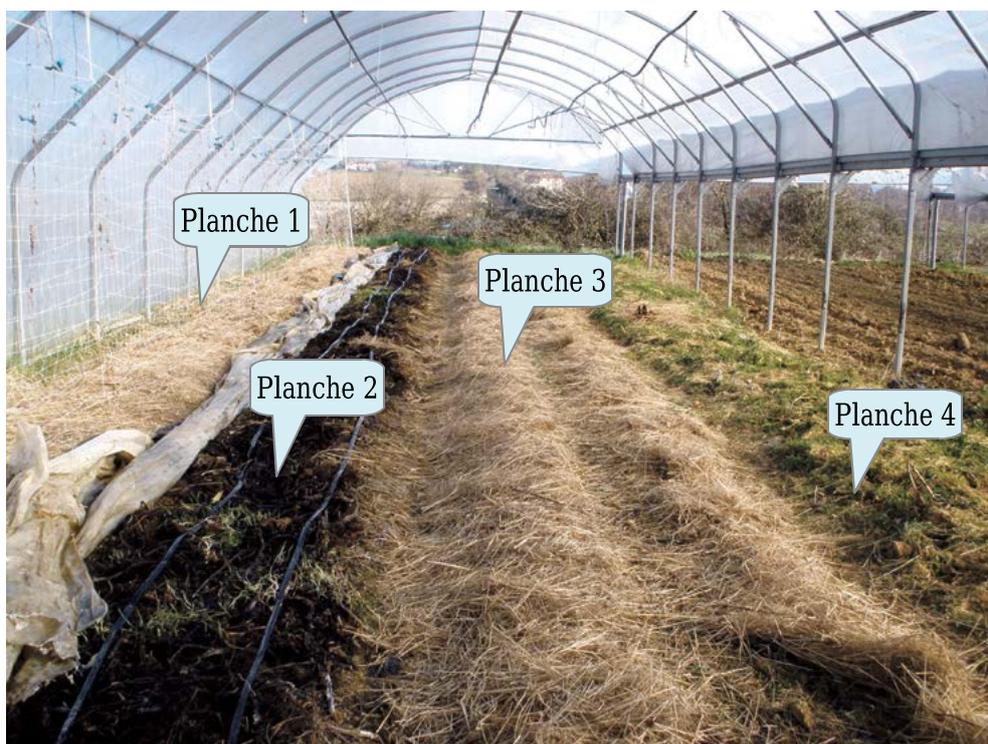
Puis on a réalisé des semis :

64 courgettes black beauty

20 courgettes Zelia F1 (essais Vitalis)

et nous avons laissé tremper les plaques alvéolées pendant 4 heures.

3 mars :



Constats sur les planches :

- Planche 1 : les pois sont bien sortis, mais il y a de nombreux manques en raison de la présence de mulots.
- Planche 2 : le mouron reprend racine, nous avons rajouté une couche de bâche noire pour occulter la lumière plus efficacement.
- Planche 3 : les fèves sont bien sorties et commencent à traverser la paille, sauf en bout de rang où la paille a été soufflée.
- Planche 4 : les salades repiquées ont bien repris.

Dans la moitié sans paille, la terre est très grumeleuse, le mouron active la vie du sol mais il n'est pas totalement décomposé, alors que dans la moitié avec paille le mouron est mieux décomposé et il y a présence de vers de terre. Nous avons planté des blettes et des betteraves sur la planche 4 et arrosé.



État du sol sous mouron



salades dans le foin

Rédacteurs (stagiaires BPREA) :

Mohamed Ait Addimane
Aurélie Alamargot
Sébastien Moisset
Laëtitia Lagarde
Camille Lecerf
Karine Polesel

Marie-Laure Baron (formatrice)

L'agronomie au cœur des préoccupations

En janvier dernier, Frédéric Thomas et Joseph Pousset sont venus animer une formation d'approfondissement sur les couverts végétaux et le non labour en AB, en abordant également les associations de cultures et la gestion des adventices. Les deux articles suivants complètent ceux qui ont été rédigés et diffusés dans l'Objectif bio n° 38 de juin 2013.

Intervention de Frédéric Thomas

La gestion du sol

Tout d'abord, qu'est ce qu'un sol en bonne santé ?

Il s'agit d'un sol :

- dont l'organisation est verticale; Ceci détermine l'enracinement potentiel, la capacité de mobilisation des éléments minéraux, d'infiltration de l'eau et de circulation de l'air ainsi que la vitesse de réchauffement de la terre au printemps (plus rapide)
- qui n'est donc pas tassé. Un sol non tassé « pauvre » et un sol tassé « riche » ont la même fertilité.
- riche en matière organique et qui contient plus de matière organique en surface qu'en profondeur
- avec une importante activité biologique

Lorsqu'un sol n'est pas travaillé, le taux de matière organique augmente, la structure horizontale n'est plus entretenue et l'activité biologique est peu perturbée. On voit bien donc l'intérêt de tendre le plus possible vers le non travail du sol, même si arriver à ne plus le travailler du tout n'est pas toujours évident en agriculture biologique.

En semis direct associé à l'agriculture de conservation (réduction du travail du sol, rotation et couverture des sols), la compaction du sol diminue, la stabilité des agrégats du sol et la matière organique digestible (qui peut être rapidement utilisée par les microorganismes) augmentent.

Ne pas travailler le sol et laisser les résidus à la surface n'est pas toujours facile au début. Ils peuvent être des obstacles au semis et favoriser adventices et ravageurs. Les effets bénéfiques sont une protection du sol, une évolution plus lente mais complète de la matière organique, une augmentation de l'activité biologique et du taux d'humus. Ce dernier est en outre de meilleure qualité. Attention cependant à la répartition de ces résidus. Si elle n'est pas homogène, les repousses et les éventuelles attaques de limaces risquent d'être concentrées au niveau des andains. La réorganisation de l'azote sera aussi mal répartie. Broyer les pailles et éparpiller les menues pailles ou bien avoir un système de récupération des menues pailles peuvent être des solutions.

Les changements de pratiques en termes de travail du sol doivent se faire en général progressivement. La vitesse de ces changements dépend de l'état initial et de l'évolution du sol. Leurs effets ne se verront pas tous et toujours les premières années mais sur du plus long terme.

Les couverts végétaux

La première fois qu'un agriculteur met en place un couvert, le rendement de la culture suivante peut être diminué. En continuant cette pratique, il « rattrape » le rendement obtenu avant semis des couverts. Au bout de quelques années, l'implantation de couverts permet généralement de déplaçonner les rendements des cultures.

En semis direct, la vitesse de minéralisation diminue. La première année, il arrive fréquemment que le rendement des cultures soit inférieur.

Il peut être judicieux :

- d'apporter de l'engrais organique azoté au démarrage de la culture
- ou d'implanter une légumineuse en couvert avant le semis en direct d'une culture
- ou bien encore d'implanter une légumineuse en culture pour ce premier essai de semis direct

La densité de semis ne doit pas être sous-estimée (souvent plus élevée que pour la même espèce semée en culture) et la qualité des graines est également importante pour avoir un bon potentiel de production de biomasse.

Pour bien gérer le salissement, il est souvent nécessaire d'atteindre au minimum les 4-5 t de matière sèche / ha avec un peuplement régulier du couvert.

En sol sec, préférer un semoir à dents précis qui ne remue pas trop de terre pour implanter les couverts. En présence de paille, un semoir à dents bourre facilement mais enterre bien les graines. Un semoir à disques bourre moins mais a tendance à positionner les graines sur la paille.

L'échec ou la réussite d'un couvert (par rapport à une humidité du sol suffisante), peut se jouer à 2 cm de profondeur au semis, à 2-3 jours (date de semis) ou à 2-3 km/h (vitesse de semis) !

Dans un sol riche en azote, en présence d'un couvert de légumineuses, celles-ci auront peu de nodosités et capteront donc peu d'azote dans l'air. Les adventices se développent facilement. Dans le même sol et avec un mélange crucifère + légumineuse, la crucifère pompera l'azote du sol. Les adventices seront donc moins présentes et la légumineuse aura de nombreuses nodosités lui permettant de capter l'azote atmosphérique.



En termes de restitution d'azote, les légumineuses pérennes apportent plus d'azote que les couverts hivernaux de légumineuses : pour la luzerne par exemple, restitution de 800-1000 kg d'azote/an si la totalité retourne au sol, 200 kg si elle est coupée et exportée contre 50-100 kg d'azote/an pour les couverts hivernaux. Les légumineuses récoltées pour leurs graines sont un peu moins intéressantes de ce point de vue (environ 50 kg d'azote /an). La rapidité de relargage de l'azote est variable en fonction de l'espèce de légumineuse : la féverole par exemple restituera plus rapidement l'azote que la vesce.

Concernant la destruction des couverts, si l'on évoque le roulage : c'est une technique qui marche le mieux quand les adventices sont développées. Les avantages sont par la suite un développement limité des adventices dans la culture et une température du sol moins élevée lors des fortes chaleurs. Les inconvénients sont une efficacité de destruction variable en fonction des espèces du couvert et des stades de développement (un outil supplémentaire peut être nécessaire), une température plus froide au semis car le sol se réchauffe moins vite au printemps et une humidité plus marquée au niveau du sol si le temps est humide au moment du semis de la culture.

Associer le travail superficiel du sol voire le semis direct aux couverts végétaux, c'est améliorer la structuration de son sol, sa fertilité, l'activité biologique, les rendements à moyen terme et diminuer les risques environnementaux. Ces bénéfices compensent largement le temps passé et les coûts liés aux couverts.

La rotation

Moins le sol est travaillé, plus la rotation est efficace vis-à-vis de la gestion des adventices. Il est important de savoir que plus une graine est positionnée superficiellement dans le sol, moins sa durée de vie est longue, et ce indépendamment de l'espèce.

En cas de salissement important d'une parcelle avec une ou plusieurs espèces d'adventices hivernaux, il est préférable d'implanter à la suite deux cultures d'été afin de bien « casser » le cycle de cette(ces) adventice(s). (et inversement : semis de deux cultures d'hiver à la suite si envahissement d'une parcelle par une ou différentes espèces d'adventices d'été)

Dans le cas d'un itinéraire autonome en intrants azotés extérieurs, avec donc une présence fréquente de légumineuses, il faut faire attention à ne pas manquer de carbone dans la rotation. Il peut alors être judicieux d'implanter en couverts des graminées, des crucifères, du tournesol etc... A noter qu'une paille de luzerne contient plus de carbone qu'une paille de féverole ou de pois.



Sarrasin + trèfle incarnat

Association de cultures

Lorsqu'on parle d'association de cultures, il vient souvent à l'esprit le mélange céréale + légumineuse (détaillé dans un article Objectif bio n° 40 de novembre 2013). Les légumineuses et les crucifères sont deux familles qui sont également intéressantes à associer (ex : caméline + vesce ou + soja ou + lentille). Il est important de respecter la règle de maturité des deux espèces qui sont en mélange. A noter que même si la caméline est mure avant la culture associée, elle peut attendre sa récolte. Il faut également que les graines soient triables.

Voici d'autres exemples d'associations :

- Trèfle incarnat + sarrasin : ils sont semés en même temps mi juillet. Le sarrasin sera récolté à l'automne et le trèfle au printemps suivant.
- Sarrasin + soja
- Sarrasin + tournesol : association qui marche bien mais attention au triage

L'étape ultime est d'arriver à une couverture permanente du sol, avec une association de plantes dans le temps et dans l'espace. De nombreuses espèces restent à découvrir et à insérer dans nos systèmes culturaux. Ne pas avoir peur d'expérimenter, même si au début cela se restreint à de petites surfaces.

En conclusion, pour développer des sols performants, il est essentiel de produire et recycler le maximum de biomasse diversifiée. Il n'y a pas UN système idéal. La démarche de chacun doit tendre vers cet idéal.



Soja + caméline

Intervention de Joseph Pousset

Joseph Pousset prône l'agriculture naturelle. C'est une pratique agricole qui consiste à « laisser faire » le plus possible les mécanismes naturels pour produire avec le minimum d'énergie fossile possible.

Les facteurs naturels de production végétale

Ils sont souvent négligés, parfois oubliés ou méconnus en agro-nomie. Or, par leur intermédiaire est apportée une quantité non négligeable d'éléments nécessaires à la plante.

Le mécanisme d'Ingham : La cellulose présente dans les tissus végétaux (paille, couverts, humus...) possède des charges électriques négatives à sa surface. Lorsque ces débris végétaux sont à la surface du sol, ils peuvent capter des éléments minéraux chargés positivement (N, P, Mg, Ca...). La pluie entraîne dans le sol les éléments fixés et la cellulose récupère ainsi sa capacité fixatrice. Ce mécanisme permettrait notamment un apport de 30 kg de NH₄, 20 kg de P₂O₅ et 300 kg de CaO par ha et par an.

La fixation d'azote symbiotique est bien connue, en particulier celle réalisée par les légumineuses par l'intermédiaire des bactéries Rhizobium.

La fixation d'azote non symbiotique : elle est plus difficile à chiffrer que la précédente et met en jeu des mécanismes moins bien connus. Elle est le fait de micro-organismes comme les bactéries azotobacter qui vivent dans les couches très aérées du sol (généralement en surface et dans les premiers cm du sol). Cette fixation serait de l'ordre de 10 à 20 U d'azote /t de matière organique (en matière sèche) par ha et par an. Cette quantité varie avec la nature du sol, son activité biologique, sa richesse en humus, la manière dont il est travaillé, les apports d'engrais etc...

Les pluies orageuses apportent chaque année de 10 à 20 U d'azote /ha.

Du potassium **d'origine océanique (aérosols)** retombe sur le sol. La quantité concernée retombant en France chaque année serait à peu près égale à celle que les agriculteurs épanchent sous forme d'engrais.

Il est donc utile d'activer les mécanismes naturels qui dépendent (au moins en partie) des pratiques agricoles afin d'être le plus autonome possible en intrants.

Concernant les couverts végétaux, trois points complémentaires à l'article de juin 2013 sont détaillés ci-dessous.



Les couverts végétaux « anti-adventices »

Il peut être judicieux d'implanter ce type de couverts afin de lutter contre certaines plantes indésirables.

- Contre le chiendent, semer du seigle (ex de mélange : seigle + vesce)
- Contre le chardon, semer de l'avoine (ex de mélange : avoine + vesce) ou de la luzerne
- Contre la folle avoine, priorité à l'avoine
- Contre les moutardes sauvages, implanter d'autres crucifères (moutarde, caméline, navette)

L'allélopathie

Il s'agit de l'émission de composés chimiques par une plante qui agissent sur le développement d'autres espèces, en particulier les adventices. Implanter des couverts à effet allélopathique s'avère donc intéressant. Le sarrasin, les crucifères (moutardes, radis, caméline), l'orge par exemple ont souvent des effets allélopathiques contre les adventices. Dans la pratique quotidienne en agriculture, ce phénomène doit être considéré avec prudence car il est complexe et dépend de nombreux facteurs souvent difficiles ou impossibles à maîtriser.

Les façons culturales légères, inversées et progressives

Cette méthode pratiquée par M. Pousset permet l'incorporation des couverts végétaux, la réduction du stock de graines de « mauvaises » herbes, la réalisation de faux semis, l'aération progressive du sol et la préparation du semis de la culture suivante (et la gestion éventuelle des vivaces).

Les deux premières interventions sont deux passages croisés d'un cultivateur à dents ou à disques à 3-4 cm de profondeur. Les graines d'adventices sont remontées à la surface et vont germer. La bactérie Azotobacter se développe alors dans un volume de sol plus important.

Environ dix jours plus tard, un troisième passage est réalisé avec le même outil à 6-8 cm de profondeur. Les plantules germées sont détruites et le sol est aéré un peu plus profondément (azotobacter s'y développe donc)

Si besoin, un passage supplémentaire est réalisé à 10-12 cm pour épuiser complètement le système racinaire et provoquer la mort de la quasi totalité des plates levées ou en germination.

Le délai entre les différentes interventions varie en fonction de la pousse des adventices.

En présence de vivaces, un passage supplémentaire à 10-12 cm est effectué avec un cultivateur lourd à larges ailettes. La meilleure période pour lutter contre les vivaces est la fin du printemps car on épuise les réserves et les racines sèchent ensuite rapidement au soleil. En plein été, le sol est souvent dur et les vivaces ont renouvelé leurs réserves.

Un dernier passage, superficiel cette fois (inférieur à 5 cm) est réalisé pour détruire le faux semis (avec une herse étrille par exemple).

L'itinéraire décrit n'est qu'un canevas déclinable en multiples possibilités selon les cas. L'essentiel est de bien comprendre les objectifs à atteindre, de trouver dans chaque situation la meilleure façon d'opérer et de laisser la terre nue le moins longtemps possible.



L'agriculture biologique fait l'objet d'un véritable engouement, tant de la part des consommateurs que des médias. Pourtant, ce mode de production agricole reste peu connu des citoyens et fait toujours l'objet de nombreuses approximations, tantôt positives, tantôt négatives. A partir d'une connaissance intime du sujet en étant lui-même fils d'agriculteur et ancien conseiller agricole, Jacques CAPLAT explique dans cet ouvrage le fondements

d'une pratique concrète de l'agriculture biologique.

Sans angélisme ni illusion, l'auteur montre un champs des possibles de belle ampleur et un véritable espoir, tant en matière de

protection de l'environnement que de production alimentaire mondiale, grâce à l'agriculture biologique. Après une présentation pédagogique et claire des fondements agronomiques et socio-économiques de l'agriculture biologique, l'ouvrage met l'accent sur les bénéfices de cette agriculture en matière d'environnement et de santé. Il montre ensuite précisément en quoi l'agriculture biologique est la démarche technique la plus efficace pour nourrir une humanité à 9 ou 12 milliards d'individus, puis ébauche les questions posées par un développement de la bio ici et maintenant. Appuyé sur des exemples et sur des références indiscutables, « L'agriculture biologique pour nourrir l'humanité » n'évacue aucune question et propose un tour d'horizon particulièrement exhaustif du sujet, sous une forme dynamique et accessible.

L'agriculture biologique pour nourrir l'humanité, Jacques CAPLAT.

Traité d'agroécologie:

Pour une agriculture naturelle

Est-ce possible de nourrir une population toujours plus nombreuse en consommant moins d'énergie fossile, en polluant moins?

L'auteur propose dans cet ouvrage de s'inspirer d'une observation attentive de la nature qui « sait » depuis longtemps « produire » de manière stable. Son raisonnement fait écho dans le monde agricole car il s'appuie à la fois sur une sensibilité à la nature, un constat humaniste et sur l'alliance trop rare entre l'expérience paysanne et une connaissance scientifique rigoureuse.

Ce guide vous permettra de produire du blé avec peu d'intrants, de comprendre les bases de l'élevage naturel ou de cultiver votre potager. Enfin, ce traité d'agroécologie permettra de comprendre comment nourrir la planète en respectant l'homme et la nature, aujourd'hui et demain.

Traité d'agroécologie: Pour une agriculture naturelle,



Les couverts végétaux : Gestion pratique de l'interculture

La couverture des sols est obligatoire en Europe pour des raisons environnementales, garantissant ainsi les ressources en eau et leur qualité et rejoignant la directive « Nitrates » de la PAC.

Mais au-delà de la protection de l'environnement, une couverture des sols en interculture réalisée de manière intelligente et adaptée au contexte de l'exploitation est un formidable outil agronomique:

- pour protéger les sols de l'érosion et des agressions climatiques,
- pour restaurer leur structure et développer leur fertilité.

Les couverts permettent à terme:

- de sécuriser la production et les rendements,
- de réduire les intrants agricole (carburant, engrais et pesticides).

Ce guide pratique répond aux questions très souvent posées: quand semer? Comment semer? Que semer? Faut-il décompacter? Comment gérer le salissement? Ect...

Les couverts végétaux: Gestion pratique de l'interculture, Frédéric THOMAS et Matthieu ARCHAMBEAUD. (disponible dans notre bibliothèque)



Le sol, la terre et les champs : Pour retrouver une agriculture saine.

L'agriculture aujourd'hui est dans une impasse. L'intensification n'a pas été capable d'arrêter la famine mais elle a épuisé des millions d'hectares de sol et dégradé la qualité nutritive des aliments.

Fondée sur une conception très réductrice du sol considéré comme un support inerte, l'agronomie n'a pas su développer une agriculture durable. Elle s'enlise dans les OGM, qui rendent les agricultures prisonniers des semenciers, ou dans les agrocarburants, qui provoquent une hausse brutale du prix des denrées agricoles.

S'appuyant sur les expériences réussies d'autres formes d'agriculture dite biologique, et sur les dernières recherches en microbiologie du sol, Claude et Lydia BOURGUIGNON proposent dans ce livre une nouvelle voir pour l'agriculture du XXIe siècle.

L'agrogologie, science de l'agriculture écologique est fondée sur une perception fine des relations complexes qui unissent le sol, les microbes, les plantes, les animaux et l'homme. Elle développe l'usage de nouvelles espèces, déjà sélectionnées par la nature, pour leur aptitude à restructurer les sols, à récupérer les engrais lessivés par les pluies, à pousser sur des sols pauvres ou arides.

Dans la nouvelle édition, revue augmentée, de cet ouvrage de référence, les auteurs, remettant en cause le labour, exposent une nouvelle évolution verte qui par l'application des lois de la biologie des sols, permet de restaurer la fertilité durable grâce à des techniques comme le semis direct sous couvert, le BRF, le compost, etc ...

Le paysan, devenu exploitant agricole, doit maintenant devenir un véritable agriculteur qui, pour la première fois dans l'histoire, cultivera la terre sans l'érober, en l'aimant et en la respectant comme un être vivant.

Le sol, la terre et les champs: Pour retrouver une agriculture saine, Claude et Lydia BOURGUIGNON. (disponible dans notre bibliothèque)



Les Petites Annonces

Recherche emplois saisonnier:

Nous sommes deux jeunes italiens de 24 ans, nous parlons français et nous sommes à la recherche d'un emploi saisonnier pour découvrir l'agriculture biologique dans le but de nous installer.

Contact: Francisco BELICCHI et Julia PIAZZA 07 85 74 97 39

Recherche exposants:

La commune de Pechbusque cherche des bouchers, fromagers, boulangers, arboriculteurs... pour le marché hebdomadaire du samedi. Celui-ci commencera le samedi 24 mai.

Contact: Hélène Dufournet - 06 3006 1070 ou Karine Jouanin—06 8282 2329 — comitedesfetes.pechb14@gmail.com

Recherche bottes de paille pour construction :

-nombre petites bottes : 700
-nombre grandes bottes carrées (400kg) : 60

Contact : andreas.arnold@free.fr / 06.11.04.04.46

Vends : Son de blé biologique. Apprécié de tous les animaux, consommable en l'état. Valeur nutritive proche de l'orge et supérieure en P, Ca et MADC. Possibilité de livraison.

Prix : 250€/tonne HT départ moulin de Bordeneuve 32190 Mourède. Conditionné en big-bags de 600 à 800 kg.

Contact : Sarl AGP – 06 82 02 10 93 – agut.jacques@wanadoo.fr

Recherche emploi saisonnier:

Je suis à la recherche d'un emploi saisonnier dans l'agriculture biologique.

Contact: <isaforest@wanadoo.fr>

Recherche emploi saisonnier:

Je suis disponible de mai à juillet 2014. Si une ferme au sein de votre groupement (ou en dehors) a besoin de bras supplémentaires. Je n'ai pas d'expérience dans l'agriculture mais je suis très motivée pour apprendre et mettre les mains à la pâte, et je suis en bonne forme physique. Je suis rigoureuse, sérieuse, ouverte, curieuse. Si vous avez des opportunités de travail temporaire moins "manuel" mais en lien direct avec l'agriculture biologique, je suis également intéressée, même si le contact avec la nature est pour moi prioritaire.

Contact: 06 25 71 34 42 - sabri-nagk@globo.com

L' Agenda

1er mai au 4 mai. « Journée Internationales de la semences » organisées par KOKOPELLI au Mas d'Azil dans l'Ariège.

Cet événement est destiné à célébrer l'amitié en lançant une nouvelle coordination européenne des organisations dédiées à la sauvegarde de la diversité semencière, ainsi qu'à fêter la fertilité et l'abondance semencière que nous offre, de manière toujours renouvelée, la Terre mère.

Contact: http://kokopelli-semences.fr/journee_internationales_semences

28 au 31 mai Festival Trad' envie à Pavie.

21 et 22 juin 9^e Salon du bien être à Fleurance.

Contact: Isabelle Polès, Secrétaire-Animatrice Tél : 05 62 63 02 69 - fleurance-action@orange.fr - www.fleurance-action.com

15 août Marché et repas Bio à Antras.

Contact: Mr Dupront 05 62 64 61 09

MARAICHAGE :

-Démonstration du robot de désherbage Oz en maraîchage biologique chez Philippe Castin à Gimont le mercredi 14 mai de 10h à 12h

Pour vous inscrire ou pour plus de renseignements :

Célia DAYRAUD, animatrice technique, technique@gabb32.org – 05 62 61 77 56

Les actions du Gabb32, dont la réalisation de ce bulletin sont soutenues financièrement par :



-FORMATION MARAICHAGE

Maîtriser la Protection Biologique Intégrée (PBI) en maraîchage

Lundi 5 mai, de 9h à 17h à Montfaucon (65 - entre Rabastens et Maubourguet)

2 autres demi-journées d'observation seront organisées plus tard dans la saison (possibilité de faire une demi-journée dans le Gers)

Intervenant : Thierry MASSIAS, conseiller cultures légumières de la Chambre d'Agriculture 65

Objectif : Être capable d'identifier les principaux ravageurs des cultures, de repérer la faune auxiliaire prédatrice, d'élaborer une stratégie de lâcher des auxiliaires sous tunnel et d'évaluer le niveau de parasitisme sur la culture.

Informations et inscriptions :

Ludivine TATIEU-BILHERE, GAB 65

ludivine.tatieu.gab65@gmail.com

05.62.35.27.73

VITICULTURE :

-FORMATION APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES EN VITICULTURE (encore en attente)

Approfondir ces connaissances sur la protection prophylactique du vignoble (traitements alternatifs, biodiversité) et sur la fertilisation

Dates : 28 mai et une journée en juillet

Intervenante : Albane BERVAS, Ingénieur Œnologue et formatrice à Agro bio Gironde **Pour vous inscrire ou pour plus de renseignements :**

Célia DAYRAUD, animatrice technique, technique@gabb32.org – 05 62 61 77 56

